



COMPTE-RENDU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 28 NOVEMBRE 2014

Liste des présents :

M. Alain BOURDON, Conseiller Culturel

M. Marcel SALVETAT, Proviseur

M. Raymond CORCHIA, Directeur du 1er Degré

Mme. Claudia SANCHEZ, Administratrice

M. Pascal LAMARRE, CPE

Mme María de la Merced AYALA, Représentante parents d'élèves

Mme Laura Sandoval, Représentante parents élèves

Mme Gloria Sanchez, Représentante parents d'élèves

Mme. Stéphanie SAUTEREAU-MOREL, Représentante parents d'élèves

M. Patrick BOSSARD, Représentant des enseignants

M. Jean-Marc POULARD, Représentant des enseignants

Mme. Céline MAHIAS, Représentante des enseignants

Mme Susanne STENGEL, Représentante des enseignants

Mme. Nadine REBY, Représentante des enseignants

Mlle Mariana MARTINEZ, Représentante des élèves

Mlle Valeria JIMENEZ, Représentante des élèves

Mme. Mati SOUBIC, Représentante du personnel administratif

Mme. Rosana CAMARENA, Représentante de l'APF

Mme Anabel ENCISO, Représentante de l'APF

Mme Salud FERNANDEZ, Consul Honoraire de Guadalajara



**Lycée Français de Guadalajara
Colegio Franco Mexicano**

M. Alberto MARTINEZ, Président du Conseil de Gestion

M. Jean Michel GANDOULF, Trésorier du Conseil de Gestion

M. Patrick JAVELLI : Elu consulaire : Excusé

ORDRE DU JOUR :

Adoption du PV du 8 octobre 2014

Installation du nouveau conseil

Volet pédagogique

Volet communication

Questions diverses

Le quorum est atteint.

Adoption du PV de la séance du 8 octobre 2014

Mme. Soubic sera la secrétaire de séance.

M. le proviseur présente les nouveaux membres et souhaite la bienvenue.

COMMISSION PERMANENTE :

M. Marcel SALVETAT – Proviseur

M. Raymond CORCHIA – Directeur du 1er degré

Mme. Claudia SANCHEZ – Administratrice

M. Joseph TERMENS – Parent d'élèves

Mme. Stéphanie SAUTEREAU-MOREL – Parent d'élèves

Mme. Céline MAHIAS – Représentante des enseignants



M. Patrick BOSSARD – Représentant des enseignants
Mme. Susanne STENGEL – Représentante des enseignants
Mlle. Mariana MARTINEZ V. – Représentante des élèves
Mlle. Valeria JIMENEZ – Représentante des élèves
Mme. Mati SOUBIC – Représentante des personnels administratifs

Elle agira également en tant que commission d'hygiène et de sécurité. Des experts ou des professionnels compétents en fonction de la spécialité du sujet pourront siéger.

CONSEIL DE DISCIPLINE

M. Marcel SALVETAT – Proviseur
M. Raymond CORCHIA – Directeur du 1er degré
Mme. Claudia SANCHEZ – Administratrice
Mme. Susanne STENGEL – Représentante des enseignants
Mme. Céline MAHIAS - Représentante des enseignants
M. Patrick BOSSARD – Représentant des enseignants
M. Jean-Marc POULARD -- Représentant des enseignants
M. Pascal LAMARRE – CPE
M. Luis VILLA – Parent d'élèves
Mme Jocelyne GACEL – Parent d'élèves
Mme Rosa OCHOA – Parent d'élèves
Mlle. Mariana MARTINEZ V. – Représentante des élèves
Mlle Valeria JIMENEZ – Représentante des élèves
Mme. Mati SOUBIC – Représentante des personnels administratifs

CONSEIL DE VIE LYCÉENNE :



Lycée Français de Guadalajara Colegio Franco Mexicano

Membres du Conseil d'établissement :

Marcel SALVETAT, Pascal LAMARRE, S. STENGEL, Laura SANDOVAL

Représentants élèves : Mlle. Marianne MARTINEZ V., Mlle. Valeria JIMENEZ, Guillermo ASCENCIO et Fernando AVALOS

Volet pédagogique :

Examens blancs pour les classes de troisième, de première et de terminale du lundi 23 mars au vendredi 27 mars 2015.

Volet orientation

Une rencontre avec les chefs d'entreprises qui ont accueilli les élèves de troisième en stage sera organisée en janvier.

Communication et rencontre des familles des classes de troisième et de seconde pour les poursuites d'études après le collège au mois de février.

L'après Bac va commencer pour les élèves de terminale qui prennent connaissance des conditions pour la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur français. Près de 75% souhaitent aller en France.

La coopération éducative avec le lycée public « 89 » se poursuit. Une délégation du lycée a assisté à la cérémonie du trentième anniversaire de sa création le 21 novembre.

Une rencontre aura lieu en mars à l'occasion des journées de la francophonie. Deux autres rencontres sont prévues en avril (sport) et en juin (finale course aux nombres).

Coopération avec la SEP et la U de G : accueil d'une étudiante allemande dans le cadre du programme « Apoyo a la promoción de los idiomas ». Elle participe à des cours avec l'enseignante d'allemand.

APP (ACTION PÉDAGOGIQUE PILOTE): une subvention AEFÉ de 1500 euros a été attribuée pour l'action « trait d'union » (projets avec la 89).

D'autre part, le lycée s'est inscrit à l'APP monde AEFÉ « Ambassadeurs en herbe ». Le projet met en œuvre, du cm2 à la classe de seconde, des compétences plurilingues et de médiation culturelle autour de problématiques internationales d'actualité. Un petit groupe d'élèves sera sélectionné pour rencontrer des camarades de la zone AMCECA.



CARAMB'ART 2015 : «La montgolfière» Projet qui fédère les équipes volontaires de la maternelle au second degré. Le thème se situe autour de la musique, du chant, du conte de la danse, du mime....

Le spectacle de Noël de la maternelle aura lieu autour du sucre et du chocolat.

Une Semaine des sciences est en préparation en lien avec le « café des sciences».

Continuité pédagogique cycle 3 / 6ème, les enseignants ont travaillé à deux reprises.

Elaboration de séances communes, mise en place de projets communs par discipline surtout en français et en math, réflexion sur un outil de suivi des élèves les plus en difficulté. Ils se retrouveront en janvier.

Activités culturelles en partenariat avec l'Alliance Française

Partenariat avec le Musée D'art de ZAPOPAN.

CDI : un bulletin d'information à paraître tous les deux mois est désormais disponible. Cette initiative de la documentaliste du second degré contribuera à inciter à la lecture ou à la recherche de documents.

Une rencontre littéraire à l'Alliance française avec Antoine Volodine écrivain français, lauréat du prix Médicis 2014, permettra aux élèves de la série L de connaître son œuvre. Participation de 80 élèves à la FIL vendredi 5 décembre.

Echange avec une classe de terminale d'un lycée d'Arpajon (proche de Paris) : accueil dans les familles lors des dernières vacances de novembre 2014. Nos élèves de seconde se rendront en France et seront hébergés à Arpajon du 20 mars au 3 avril

Préparation des « classes vertes » dans le 1er degré (déplacement à Catemaco et à Colima au mois de mars). Le détail des prestations, proposé par Ecoclub sera communiqué aux familles.

Francolympiades à l'initiative des parents d'élèves samedi 22 novembre : diverses rencontres sportives ont eu lieu entre parents, élèves et enseignants.

ECO-FRANCO : de nombreuses réalisations pour un meilleur accompagnement citoyen en harmonie avec l'environnement (à découvrir sur le site du lycée).

Plan de formation des personnels : le lycée accueillera la première semaine de décembre un stage sur les pratiques artistiques, pour les enseignants du premier degré de notre zone.



Nous recevrons également, du 4 au 9 décembre, la conseillère pédagogique premier degré qui accompagnera quelques collègues dans leurs pratiques et réalisera deux animations pédagogiques.

Accueil de stagiaires de l'académie de Poitiers qui seront en immersion au franco.

VOLET COMMUNICATION :

M. le Proviseur aborde ce thème suite aux différents courriers adressés par les représentants des parents, anciens membres du conseil d'établissement, au conseiller culturel et auprès de l'AEFE. M. le Conseiller Culturel précise qu'il a effectivement été destinataire d'un certain nombre de préoccupations et d'inquiétudes qui ont motivé cette séance de conseil extraordinaire, qui va pouvoir débattre en toute transparence.

D'après lui, certains éléments sont d'ailleurs mal fondés ou souffrent d'informations partielles ou insuffisantes. Il rappelle que sa mission consiste à « construire des ponts » Il souhaite que chacun exerce sa compétence et assume sa responsabilité en fonction de sa place dans le lycée. En réponse à un représentant des parents d'élèves, il confirme que la séparation entre les différentes instances est normale et salubre.

Les représentants des parents souhaitent simplement aborder la question de la rampe. Concernant les autres préoccupations, ils préfèrent se tourner vers l'avenir.

M. le président du Conseil de gestion est d'accord pour dire qu'il faut que le Conseil de gestion améliore la communication avec l'ensemble des partenaires. Il va tout mettre en œuvre pour que tout se passe dans les meilleures dispositions. Les objectifs essentiels qu'il poursuit sont le bien être de l'élève et l'excellence académique.

Le Trésorier du Conseil de gestion aborde le problème de la rampe. A l'origine du projet, chacun a voulu un bâtiment (école maternelle) à la hauteur de l'établissement. Il s'est avéré que la rampe n'était pas à la hauteur. Afin de s'en tenir à la qualité du lycée, il fallait bien terminer le projet et accepter les modifications quant au coût.

M. le Conseiller culturel confirme à M. le Président du Conseil de gestion la venue de Mme. Maryse BOSSIERE, Ambassadeur de France au Mexique pour l'inauguration de la Maternelle dans le courant du premier trimestre 2015.



Questions diverses :

Des représentants enseignants :

--Qu'en est-il de l'accès à l'établissement ?

Monsieur le Proviseur rappelle, qu'une rencontre avec le cabinet du secrétaire de Movilidad de l'état du Jalisco, a permis de déposer le 4 novembre une énième demande avec un dossier complet, auprès du maire de Zapopan. L'association des parents d'élèves a apporté un précieux concours.

M. le Président précise qu'une partie a été goudronnée par le seul franco, alors que les voisins ont aussi cette responsabilité. Dans tous les cas lors de l'élaboration du budget 2015, des fonds seront prévus pour ce chapitre.

Les représentants des enseignants insistent sur les questions de sécurité qui se posent, notamment en cas d'évacuation d'urgence. M. le directeur du premier degré précise également que près de 500 véhiculent transitent chaque jour, malgré les efforts des parents de confier les enfants aux diverses « rondas ».

La représentante de l'APF suggère la nécessité d'un règlement pour la circulation aux abords du lycée.

--Quelle réponse à la Grille salariale des recrutés locaux ?

M. le président du Conseil de gestion donnera une réponse aux représentants du syndicat mexicain qu'il va rencontrer dans les prochains jours. Pour le Conseil de gestion, la revalorisation des salaires est bien une priorité pour 2015. Toutefois, de façon globale il sera difficile de tout concilier. Un équilibre est souhaitable afin de ne pas avoir à agir sur les frais de scolarité qui incombent aux familles.

Un représentant des enseignants appuie, en tant que délégué du personnel, et non pas en tant que représentant syndical, cette instauration de la grille salariale. M. le Conseiller culturel ajoute qu'il est de la responsabilité et de la préoccupation du Conseil de gestion d'engager une réflexion générale sur le sujet avec le syndicat mexicain. Dans tous les cas, c'est la loi mexicaine qui s'applique.

M. le Proviseur précise que des avancées salariales ont touché un certain nombre de personnels depuis la mise en place de la commission de recrutement des personnels locaux.

--Quel est le coût d'un TNR par rapport à un résident au 6ème échelon ?



Les représentants de la FSU souhaitent apporter la précision suivante :

« Lors de la dernière réunion, le Conseil d'Établissement a adopté une proposition de demande de création de 4 postes de résidents par l'AEFE, en prévision du retour d'enseignants certifiés, stagiaires cette année en France. Nous saluons, au passage, l'encouragement et l'accompagnement que notre école offre aux enseignants recrutés locaux pour présenter ce concours dans de bonnes conditions. Durant les débats précédant le vote, la gestionnaire du LFG, a fait part au conseil de ses craintes quant à l'éventuelle création de ces postes d'un risque d'augmentation substantielle des frais d'écolage consécutive à la prise en charge de ces nouveaux professeurs résidents. Suite à ce commentaire, les parents d'élèves ont souhaité être mieux informés sur ce risque en demandant la précision de la charge nouvelle qu'il impliquerait. La réponse apportée : est qu'un enseignant résident coûte trois fois plus au LFG qu'un enseignant en situation de TNR. Surpris et alertés par cette importante différence, nous souhaitons connaître la réponse. »

M. le proviseur rapporte les chiffres demandés : le coût d'un professeur d'école résident est de 800 000 pesos soit environ 46 000 euros annuel. Celui d'un TNR est de 370 000 pesos soit environ 27 000 euros annuel.

Un représentant des enseignants préfère que la discussion sur le sujet soit reprise ultérieurement afin de ne pas se livrer à une stérile bataille de chiffres.

M. le Conseiller culturel comprend la demande légitime des représentants des enseignants concernant les postes de résidents et rappelle que les stagiaires actuels resteront prioritaires dès que des supports seront vacants.

Des représentants des parents d'élèves :

--Quels sont les investissements programmés en fonction de l'augmentation d'élèves et de l'occupation des espaces qui est saturée ?

M. le Président précise que le budget 2015 est en préparation. Un point prioritaire est de continuer à améliorer la contribution à la pédagogie. D'autre part il faut continuer à rembourser les différents crédits. Concernant une extension des bâtiments chacun est d'accord pour dire qu'à court et moyen terme la question est de savoir si la capacité d'accueil va devenir définitive. M. le directeur du premier degré rappelle que la génération CM1 a 81 élèves et la génération CE1 en a 86. M. le Conseiller culturel estime qu'il va falloir se positionner et examiner les impacts sur le second degré.

--Une nouvelle augmentation des frais de scolarité est-elle prévue pour 2015 ?



M. le Président répond que la hausse des frais de scolarité devrait se situer entre 2% et 3%. Ce qui correspond à un taux inférieur à l'inflation. La décision définitive sera communiquée à la fin du mois de janvier. M. le Trésorier a envisagé plusieurs options à ce sujet lors de la confection du budget : 0%, 2 à 4%, ou 5% d'augmentation.

Des représentants des élèves :

Les élèves sont satisfaits en règle générale mais demandent que soit revu l'espace « maison des lycéens » qui s'avère exigü depuis l'augmentation du nombre d'élèves. De même, ils souhaitent obtenir des vestiaires. M. le proviseur dit que cela sera évoqué lors d'un prochain conseil de vie lycéenne.

Des représentants de l'APF :

La présidente de l'association des parents d'élèves souhaite faire une déclaration. Elle constate avec plaisir, qu'existe un climat convivial avec des relations agréables dans lequel le dialogue est possible de façon permanente. Au travers des divers événements que propose l'association, elle souhaite contribuer à cette bonne entente entre les partenaires. L'objectif nouveau est d'intégrer davantage la pédagogie dans les animations proposées afin de conforter l'excellence. L'implication dans ECO FRANCO témoigne de la volonté de faire progresser ce domaine. Elle exprime des inquiétudes concernant les sorties d'école, notamment en cas d'urgences.

La trésorière va pour sa part, reverser une partie des adhésions pour une participation aux classes vertes, soit 16000 pesos, elle précise que seulement 30% des parents acquittent leur adhésion.

La séance est levée à 11h 20, le Proviseur remercie les membres pour leur participation active et fructueuse.